

**CEG 1001 – EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION  
DE GABAL EL ASFAR**

SECTEUR D'ACTIVITE	: EAU ET ASSAINISSEMENT	COUT DU PROJET	228.33 M€
DECISION DU COMITE DES ETATS ETRANGERS	: 28 MAI 2009	COFINANCEMENT	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (53.33M€)
CONVENTION SIMPLIFIEE SIGNEE LE	: 7 DEC. 2009	PRET AFD	50 M €
CONVENTION DETAILLEE SIGNEE LE	: 16 JANVIER 2011	DUREE / DIFFERE	20 ANS / 7 ANS
APPROBATION DU PARLEMENT	: 3 MAI 2010	TYPE DE PRET	SOUVERAIN CONCESSIONNEL PS2
LEVEE DES CONDITIONS SUSPENSIVES	:	BENEFICIAIRE DIRECT	CONSTRUCTION AUTHORITY FOR POTABLE WATER AND WASTEWATER
1ER DECAISSEMENT	:	TAUX DE DECAISSEMENT	0%
DATE LIMITE DE MOBILISATION DES FONDS	:		

**Description du projet** : La population du Caire qui occupe la rive est du Nil est estimée à 10 millions d'habitants, qui produisent environ 4 millions de m<sup>3</sup> par jour d'eaux usées. Actuellement, elles sont traitées par les 4 stations d'épuration des eaux situées sur cette rive : Berka, Shoubra El Kheima, Helwan et Gabal el Asfar (qui traite la plus grosse partie des eaux usées, à hauteur d'environ 2 millions de m<sup>3</sup> par jour, soit 6 millions d'équivalent-habitants tout usages confondus). La station de Gabal el Asfar est dès aujourd'hui en sous-capacité, et plus de 300 000 m<sup>3</sup>/j d'eau usée se déversent sans traitement directement dans les canaux de drainage – un volume qui ne fera que croître. Cette pollution a des conséquences très directes : elle menace la pérennité de l'agriculture intensive du Delta et la production d'eau potable ; elle a aussi un impact négatif sur l'état sanitaire des populations rurales du Delta, et menace l'écosystème des lacs du Nord du Delta. Le projet consiste à financer une nouvelle extension de la station d'épuration, pour une capacité additionnelle de 5 à 600 000 m<sup>3</sup>/j (soit environ 1,5 million d'équivalent-habitants).

**Structure d'exécution** : Le projet sera sous maîtrise d'ouvrage de la Construction Authority for Potable Water and Wastewater (CAPW), qui est une agence d'exécution du Ministère de l'Habitat, des Utilités et du Développement Urbain chargée de mener à bien les projets de réalisation d'infrastructures d'eau ou d'assainissement - notamment au Caire.

**Autres partenaires** : Opérateur privé sélectionné par appel d'offres international, pour la conception, la construction et la gestion de la nouvelle infrastructure de traitement des eaux usées.

**Bénéficiaires finaux du projet** : La population de la rive Est du Caire et celle du Delta du Nil, située en aval.

**Finalité** : Réduire la pollution des eaux du système de canaux de drainage en aval du Caire et préserver les zones humides du Delta du Nil (Lac Manzala) et plus largement les eaux côtières méditerranéennes. Réduire les risques sanitaires pour la population rurale qui vit au bord de ces canaux et qui prélève souvent l'eau directement pour l'irrigation.

**Objectif spécifique du projet** : Réduire de 500 000 m<sup>3</sup>/jour les rejets d'eaux usées non traitées ; réduire les émissions de gaz à effet de serre en produisant de l'électricité à partir du biogaz produit par la station.

**Contenu du projet** : Le projet consiste à réaliser une extension de capacité (Tranche II, phase 2) d'au moins 500 000 m<sup>3</sup>/jour (soit 1,5 M d'équivalent-habitants) de la station de traitement des eaux usées de Gabal El Asfar, en répliquant la Tranche II, phase 1 déjà existante. Le traitement envisagé est un traitement par boues activées simple (pas de dénitrification/déphosphatation), avec digestion des boues, production de biogaz et possibilité d'un traitement tertiaire. Le projet permettra de porter la capacité de la station à 2,5 millions de m<sup>3</sup>/jour. Il sera construit sur le site actuel de la station, sans extension de l'emprise foncière actuelle. Le contrat sera de type *Design-Build-Operate* : l'entreprise adjudicataire du marché de construction devra faire une proposition complète et prendra en charge le design de l'extension, et sa gestion pour une durée d'au moins deux ans.

**Plan de financement :**

Coût total du projet : 228.33 M€, dont 50 M€ financés par le prêt de l'AFD, 53.33 M€ financés par le prêt de la Banque Africaine de Développement, et 125 M€ financés par le budget égyptien.

**Durée de réalisation** : 5 ans (2010-2015)

**Impacts attendus :**

- Amélioration de la qualité du service de traitement des eaux usées de la rive droite du Caire.
- Impact environnemental : réduction de la pollution des eaux de surfaces et souterraines du Delta et de la Méditerranée (le projet fait partie de l'initiative « Horizon 2020 » de l'Union pour la Méditerranée).
- Amélioration des conditions sanitaires de la population rurale du Delta, en diminuant les causes de maladies hydriques.